



Document adopté par le Conseil de la MRC de Portneuf
Résolution CR 20-02-2011
16 février 2011



MRC de PORTNEUF

Politique culturelle révisée de la MRC de Portneuf

TABLE DES MATIÈRES

<u>PORTNEUF, UNE RÉGION QUI BAT AU RYTHME DE LA CULTURE</u>	<u>1</u>
<u>LA POLITIQUE CULTURELLE, UN OUTIL DE GESTION EFFICACE</u>	<u>2</u>
<u>PRÉAMBULE</u>	<u>3</u>
<u>PORTÉE DE LA POLITIQUE CULTURELLE</u>	<u>3</u>
A. LES RÔLES DE LA MRC	3
B. LES RÔLES DES MUNICIPALITÉS	4
C. LES RÔLES DES INTERVENANTS CULTURELS	4
<u>PORTNEUF, DE PATRIMOINE ET DE CRÉATION</u>	<u>4</u>
<u>LES PRINCIPES, LES ORIENTATIONS ET LES OBJECTIFS</u>	<u>7</u>
CONNAISSANCE, SAUVEGARDE ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE	7
RECONNAISSANCE, ACCESSIBILITÉ ET RAYONNEMENT DE LA CULTURE	8
CONCERTATION ET MOBILISATION DES PORTNEUVOIS	9
<u>MEMBRES DU COMITÉ DE RÉVISION DE LA POLITIQUE CULTURELLE</u>	<u>10</u>
<u>ANNEXE</u>	<u>11</u>

CRÉDITS

Coordination : Marie-Claude Demers

Rédaction : Comité de révision de la politique culturelle

Révision linguistique : Sophie Marcotte

Conception graphique : Philippe Jobin

Le Comité de révision souhaite souligner la contribution de ceux et celles qui ont participé à la révision de cette politique culturelle lors de la consultation publique.

Ce document a été adopté par le Conseil de la MRC de Portneuf lors de la séance publique du 16 février 2011 (Résolution CR 20-02-2011).

Imprimé en 2011

ISBN 978-2-9806444-9-8

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2011

Portneuf, une région qui bat au rythme de la culture

Chacune des municipalités de Portneuf a son caractère propre en matière d'art et de patrimoine. Chaque noyau villageois porte l'empreinte de ses bâtisseurs. Ils ont choisi d'ériger l'église tantôt sur le site le plus élevé, tantôt près de la rivière. Ils ont construit des maisons en pierre ou en bois selon leurs goûts, leurs moyens et la disponibilité des matériaux. De tout temps, les gens se sont regroupés autour d'un professeur, d'un metteur en scène ou d'un musicien pour créer une activité à laquelle tout le village allait assister.

À l'échelle provinciale, il semble plus difficile de déterminer les traits qui distinguent la culture portneuvoise de celle des autres régions du Québec. Au fil des ans, des bibliothèques sont apparues dans presque toutes les municipalités, des édifices patrimoniaux ont été sauvegardés et mis en valeur, des centres d'interprétation ont ouvert leurs portes, des écoles de musique sont nées, des troupes de théâtre ont réalisé des productions et de nombreux artistes ont exposé leurs œuvres dans la région. Ces phénomènes, aussi pertinents et populaires qu'ils soient, ne sont pas différents de ceux qu'on trouve dans d'autres régions.

Ce qui nous distingue aujourd'hui, 10 ans après l'adoption d'une première politique culturelle, c'est la dynamique qui s'est installée au sein de la communauté portneuvoise. C'est la qualité de l'engagement d'intervenants culturels déterminés qui a non seulement amélioré l'offre culturelle mise à la disposition des citoyens, mais qui a de plus apporté une renommée certaine à la région. Chez nous, la culture crée des emplois, engendre des retombées économiques, génère des liens entre les citoyens en plus d'améliorer leur qualité de vie et attire de nouveaux venus qui dynamisent à leur tour l'économie régionale.

Cette vie culturelle effervescente est soutenue par la MRC et son personnel. Elle bénéficie d'investissements apportés par les ententes de développement culturel conclues avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Des fonds sont aussi consentis aux entreprises culturelles par l'entremise de différents programmes de développement régional. L'adoption de cette nouvelle politique culturelle réitère l'engagement de la MRC de Portneuf envers la culture. À l'instar des membres de l'UNESCO, nous demeurons convaincus du fait qu'il n'y a pas de développement durable sans développement culturel.

Denis Langlois, préfet

« La culture n'est pas une marchandise. Les peuples peuvent échanger leurs biens, mais ils doivent garder leur âme. »

Jacques Chirac, président de la République française de 1995 à 2007

La politique culturelle, un outil de gestion efficace

Toute collectivité, toute nation, toute civilisation développe des caractères qui lui sont propres, qui la définissent par rapport aux autres et qui la situent dans l'espace et dans le temps. La notion de culture englobe tous ces caractères qui résultent à la fois de l'héritage de nos prédécesseurs et du patrimoine culturel que nous sommes à constituer afin de le léguer à nos successeurs. Il est de toute première importance de connaître, de mettre en valeur et de développer la culture portneuvoise. Elle est le résultat et le moteur de notre projet collectif : faire de notre région un lieu où il fait bon vivre, où les gens s'épanouissent collectivement et individuellement, un lieu auquel nos enfants et de nouveaux venus s'attacheront.

En adoptant la première politique culturelle, en octobre 2001, la MRC se faisait promotrice du développement culturel régional. Les énergies et les fonds investis ont porté des fruits : le milieu culturel portneuvois fait preuve d'un dynamisme peu commun, de plus en plus de citoyens s'engagent dans une activité culturelle liée aux arts ou à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine, des entreprises et des organismes culturels naissent dans tous les villages, des événements structurants apportent une renommée enviable à la région et, ce faisant, développent la fierté d'être Portneuvois.

Une nouvelle vision s'impose en matière de développement culturel. Il nous faut énoncer les lignes de conduite à adopter, préciser les champs d'intervention de chacun des partenaires et mieux définir les objectifs inhérents aux différentes pratiques culturelles et disciplines artistiques. La révision de la politique de la MRC, bien qu'elle représente une somme de travail colossale, n'est pas un exercice vain. Elle donne naissance à un outil de gestion efficace qui, nous l'espérons, sera facile à consulter et à mettre en œuvre.

En tant que présidente du Comité de révision, je tiens à remercier le Conseil des maires de la MRC de Portneuf d'avoir permis la mise à jour de cette politique. Je remercie aussi les membres du Comité de révision, qui travaillent assidûment depuis février 2009. Enfin, ma plus grande reconnaissance va sans contredit à madame Marie-Claude Demers, agente de développement culturel, pour sa conviction, son souci du travail bien fait, sa patience et sa détermination à mener à bien cette révision de la politique culturelle.

Nous avons entre les mains une richesse inestimable et un outil de gestion pour la mettre en valeur de façon durable. Au travail, maintenant !

Ghislaine Noreau, présidente du Comité de révision
Mairesse de Rivière-à-Pierre

« La culture, c'est comme le bonheur : on ne se rend compte de son importance que quand ça nous manque. »

Marcel Sabourin, auteur, scénariste et réalisateur (1935-)

Préambule

La politique culturelle de la MRC de Portneuf s'adresse à tous les citoyens qui participent au développement culturel de la région, qu'ils soient élus, travailleurs culturels, éducateurs, artistes professionnels ou consommateurs de culture. Il importe de ce fait que tous s'entendent sur la définition des concepts et des termes.

La culture, dans la MRC de Portneuf, est considérée comme « *l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances¹* ».

Le patrimoine culturel est constitué de « *tout objet ou ensemble, matériel ou immatériel, reconnu et approprié collectivement pour sa valeur de témoignage et de mémoire historique et méritant d'être protégé, conservé et mis en valeur²* ». Il regroupe donc des biens mobiliers ou immobiliers, des paysages, des traditions, des archives, des savoirs, des savoir-faire qui sont transmis de génération en génération.

L'art est une activité humaine ou le produit de cette activité. Il consiste à faire œuvre de création dans une ou plusieurs disciplines : arts visuels, arts de la scène, arts médiatiques, cinéma, littérature, métiers d'art, musique, etc. La pratique artistique s'inscrit dans un continuum qui va de la pratique de loisir à la pratique professionnelle, en passant par différents types de pratique semi-professionnelle.

Les intervenants culturels sont les individus ou les organismes qui jouent un rôle actif dans la vie culturelle. Ils sont généralement engagés, professionnellement ou bénévolement, dans des démarches qui ont pour but de rendre la culture d'ici et d'ailleurs accessible aux Portneuvois.

Portée de la politique culturelle

Cette politique vise à faire en sorte que la culture soit reconnue comme un des axes du développement durable de la MRC de Portneuf, et ce, au même titre que les facteurs économiques, sociaux et environnementaux. Elle sert de cadre de référence aux gestionnaires de la MRC et aux municipalités en matière de développement culturel et guide les intervenants culturels de Portneuf dans leurs actions.

a. Les rôles de la MRC

- La MRC assure la concertation entre les intervenants culturels de toutes les municipalités par l'entremise de la table de concertation régionale

¹ UNESCO, Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico, 1982

² Notre patrimoine, un présent du passé, Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec, 2000

- Elle soutient et coordonne le développement culturel régional sur l'ensemble du territoire
- Elle fournit des outils efficaces pour le développement culturel des municipalités et le soutien aux intervenants culturels
- Elle favorise le rayonnement de la culture portneuvoise
- Elle sensibilise, accompagne et soutient les municipalités afin de les associer à la mise en œuvre de la politique culturelle
- Elle assure l'intégration de la notion de culture à ses outils de planification

b. Les rôles des municipalités

- Les municipalités garantissent une offre en loisirs culturels à leur population
- Elles soutiennent les intervenants culturels de leur milieu
- Elles participent au développement culturel régional

c. Les rôles des intervenants culturels

- Les intervenants culturels entretiennent une vie culturelle dynamique par leur travail de création et de diffusion
- Ils suscitent des rencontres avec la population et développent ainsi de nouveaux publics
- Ils offrent leur soutien à la population et aux élus municipaux qui désirent prendre une part active au développement culturel
- Ils participent aux travaux de la table de concertation régionale

«La créativité, qu'elle soit littéraire, artistique ou autre, a le pouvoir de transformer la fragilité en force.»

René Char, poète et résistant français (1907-1988)

Portneuf, de patrimoine et de création

Depuis l'adoption de la première politique culturelle, en 2001, Portneuf a connu une évolution notable en matière de diffusion des arts et de la culture ainsi qu'en matière de mise en valeur du patrimoine culturel. Bien qu'elle soit influencée par les grands courants nationaux et étrangers, la vie culturelle portneuvoise revêt un caractère propre et solidement ancré dans une tradition sans cesse renouvelée.

UNE PORTE D'ENTRÉE VERS LA CULTURE

La bibliothèque est un lieu prioritaire en matière d'accès communautaire à la culture d'ici et d'ailleurs. La grande majorité des municipalités portneuvoises offrent un service de bibliothèque, dont certaines sont affiliées au Réseau Biblio du Québec. Ces institutions locales, fréquentées par des citoyens de tous âges, facilitent de plus les échanges intergénérationnels.

UN SOUCI DE CONSERVATION

Le Centre d'archives régional de Portneuf, fondé en 2001, est un précieux atout en ce qui a trait à la conservation de la mémoire collective. La documentation qui y est préservée et rendue accessible au public permet aux chercheurs, aux

membres des sociétés d'histoire et à l'ensemble des citoyens de trouver l'information nécessaire pour parfaire et diffuser leur connaissance de la région.

UN HÉRITAGE SIGNIFICATIF

La région de Portneuf est riche d'un patrimoine d'exception qui jouit d'une reconnaissance nationale. On y trouve en effet des bâtiments qui témoignent de l'époque de la Nouvelle-France aussi bien que des différentes étapes de l'histoire du Québec rural. Parmi eux, les éléments associés au patrimoine religieux constituent un trésor qui est au cœur de la renommée enviable qu'a acquise la région.

UNE MISE EN VALEUR NOVATRICE

Les efforts de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine portneuvois sont reconnus et salués par nombre d'observateurs d'ici et d'ailleurs. Depuis plus de 40 ans dans certaines municipalités, des démarches soutenues ont cours pour protéger les édifices anciens et le patrimoine religieux. Portneuf se distingue aussi par la détermination dont font preuve des élus et des groupes de citoyens engagés dans la mise en valeur des patrimoines paysager, urbain, archivistique et artistique, pour n'en nommer que quelques-uns.

DES TRADITIONS VIVANTES

Le patrimoine immatériel se transmet de génération en génération par l'entremise de porteurs de tradition persévérants. Ces personnes possèdent la mémoire et les savoirs nécessaires pour perpétuer et actualiser des traditions liées entre autres aux métiers traditionnels, à la musique et au conte. Elles doivent être considérées comme des « trésors régionaux » parce qu'elles participent de façon notoire à la conservation de l'authenticité de la région.

UNE VIE ARTISTIQUE EFFERVESCENTE

Le goût de l'art et de la création se développe et s'affirme chez les Portneuvois. Les artistes, de plus en plus nombreux sur le territoire, prennent une part active à la vie communautaire et y insufflent un renouveau perceptible. Les efforts consentis par ces derniers et par les intervenants culturels de la région sont reconnus et récompensés sur la scène artistique québécoise. L'intégration de l'art contemporain au patrimoine bâti, la présence de plusieurs écoles de musique, la reconnaissance de nos créateurs ne sont que quelques exemples qui démontrent le potentiel artistique de la région.

UNE VISIBILITÉ ACCRUE

Les médias locaux et régionaux font une place de plus en plus importante à la culture. Les événements artistiques et les démarches liées à la protection et à la mise en valeur du patrimoine sont en effet régulièrement couverts par les médias portneuvois : presse écrite coopérative ou privée, télévision communautaire, médias Web, etc. Sérieusement pris en compte par le CLD de Portneuf, le tourisme culturel fait lui aussi l'objet d'une promotion grandissante.

UNE IMPLICATION CITOYENNE REMARQUABLE

Le développement culturel de la MRC de Portneuf est soutenu par un nombre impressionnant de bénévoles qui travaillent assidûment à la promotion des arts ainsi qu'à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine. Cette implication,



lorsqu'elle est conjuguée régionalement, permet d'établir des réseaux entre les organismes et les individus qui œuvrent localement. Autour de la Table de concertation Culture, en activité depuis les années 1990, les discussions sont animées, les projets augmentent en nombre et leur qualité se bonifie. Grâce à ces personnes engagées avec cœur et rigueur, la culture participe aujourd'hui de façon tangible au développement de la collectivité portneuvoise.

« Un champ si fertile soit-il ne peut être productif sans culture, et c'est la même chose pour l'humain sans enseignement. »

Cicéron, homme d'État et auteur romain (106 av. J.-C.- 43 av. J.-C.)

Les principes, les orientations et les objectifs

La MRC de Portneuf considère trois grands principes pour le développement culturel de la région pour les prochaines années. De ces lignes directrices découlent des orientations et des objectifs plus concrets qui seront les assises pour l'élaboration du plan d'action culturel.

PRINCIPE 1

Connaissance, sauvegarde et mise en valeur du patrimoine

Le patrimoine culturel, qu'il soit bâti, religieux, paysager, archivistique ou immatériel, demeure un élément essentiel à la construction de l'identité portneuvoise. Sa connaissance, sa sauvegarde et sa mise en valeur sont une responsabilité individuelle et collective.

ORIENTATION 1

FAVORISER LA CONNAISSANCE ET LA CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL PORTNEUVOIS

OBJECTIFS

- 1.1 Acquérir ou mettre à jour les connaissances sur le patrimoine bâti
- 1.2 Poursuivre l'acquisition de connaissances relatives au patrimoine religieux
- 1.3 Identifier et protéger les paysages de la MRC de Portneuf
- 1.4 Assurer le maintien d'un centre d'archives régional
- 1.5 Inventorier et mettre à jour les connaissances relatives à la culture traditionnelle portneuvoise
- 1.6 Diffuser les connaissances dans le but d'en favoriser l'appropriation par le plus grand nombre
- 1.7 Encourager les instances locales à se munir d'un cadre réglementaire pour assurer la conservation et la sauvegarde de leur patrimoine culturel

ORIENTATION 2

ASSURER, DE FAÇON DURABLE, LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CULTUREL PORTNEUVOIS

OBJECTIFS

- 2.1 Développer des outils de mise en valeur du patrimoine culturel portneuvois
- 2.2 Promouvoir et soutenir les initiatives locales de mise en valeur du patrimoine culturel
- 2.3 Susciter et soutenir les initiatives de sensibilisation aux patrimoines bâti, religieux, paysager, archivistique et immatériel
- 2.4 Développer une offre concertée en matière de tourisme culturel

« Les hommes sont mille fois plus acharnés à acquérir des richesses que la culture, bien qu'il soit parfaitement certain que le bonheur d'un individu dépend bien plus de ce qu'il est que de ce qu'il a. »

Arthur Schopenhauer, philosophe allemand (1788-1860)

PRINCIPE 2

Reconnaissance, accessibilité et rayonnement de la culture

La culture joue un rôle majeur dans l'épanouissement individuel et collectif. La reconnaissance de cette réalité, tout comme la reconnaissance de l'importance des acteurs du milieu culturel, est garante du maintien de la créativité et de l'innovation nécessaires au développement de la région. Rendue accessible au plus grand nombre, la culture permet la création d'un tissu social fort, le développement d'un sentiment d'appartenance à la région et le rayonnement de celle-ci.

ORIENTATION 1

FAVORISER LA RECONNAISSANCE DE L'IMPORTANCE DES INTERVENANTS CULTURELS PORTNEUVOIS

OBJECTIFS

- 1.1 Sensibiliser la population à l'importance de soutenir le travail des intervenants culturels et des artistes
- 1.2 Sensibiliser les instances locales et régionales, les entreprises et les organismes à l'importance de recourir aux services des intervenants culturels et des artistes de la région
- 1.3 Mettre en place des outils de diffusion afin d'assurer une meilleure visibilité aux intervenants culturels et à leurs activités
- 1.4 Reconnaître le travail bénévole des individus et des organismes qui œuvrent au développement culturel de la MRC

ORIENTATION 2

FAVORISER LA DIFFUSION ET LE RAYONNEMENT DE LA CULTURE PORTNEUVOISE

OBJECTIFS

- 2.1 Favoriser la mise en valeur et l'accessibilité des sites et des territoires d'intérêt historique et culturel
- 2.2 Soutenir la création ou le maintien de lieux adéquats et accessibles pour la production et la diffusion artistiques
- 2.3 Favoriser la création ou le soutien d'un service de bibliothèque dans chaque municipalité de la MRC
- 2.4 Soutenir et diffuser les événements culturels d'envergure régionale, nationale ou internationale

ORIENTATION 3

TRANSMETTRE LE GOÛT DE LA CULTURE À TOUS LES PORTNEUVOIS

OBJECTIFS

- 3.1 Susciter et faciliter le dialogue entre les instances municipales, régionales, scolaires et le milieu culturel
- 3.2 Promouvoir et encourager les initiatives qui donnent accès à la culture d'ici ou d'ailleurs à tous les citoyens de Portneuf
- 3.3 Encourager la rencontre entre les citoyens et les artistes
- 3.4 Favoriser les échanges intergénérationnels afin d'assurer la transmission du patrimoine culturel

« Les artistes ne sont pas seulement les bénévoles de la beauté... »
Ghislaine Noreau, présidente du Comité de révision de la politique culturelle

PRINCIPE 3

Concertation et mobilisation des Portneuvois

La culture doit être un levier important pour le développement identitaire de la communauté portneuvoise. Afin de susciter son appropriation, la mobilisation des forces vives du milieu doit être organisée autour d'objectifs communs. Cette concertation régionale permettra une croissance harmonieuse de la collectivité portneuvoise et une transmission de la culture aux générations futures.

ORIENTATION 1

PLANIFIER UNE ACTION CULTURELLE RÉGIONALE CONCERTÉE

OBJECTIFS

- 1.1 Assurer la présence d'une ressource vouée au développement culturel de la région
- 1.2 Assurer la mise en œuvre de la politique culturelle par la réalisation d'un plan d'action périodique
- 1.3 Animer et pérenniser la Table de concertation Culture
- 1.4 Assurer l'engagement du partenaire privilégié qu'est le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine par l'entremise de l'Entente de développement culturel et du Fonds Patrimoine et Culture qui en découle
- 1.5 Participer aux travaux du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches afin de positionner la MRC dans la vie culturelle de la grande région de Québec

ORIENTATION 2

MOBILISER LE MILIEU CULTUREL PORTNEUVOIS

OBJECTIFS

- 2.1 Encourager la participation des intervenants culturels aux travaux de la Table de concertation Culture
- 2.2 Favoriser l'émergence de projets mobilisateurs qui présentent un réel potentiel pour le développement culturel régional
- 2.3 Consolider les partenariats avec tous les acteurs du développement de la région de Portneuf (CLD, SADC, commission scolaire et entreprises privées)

« La culture n'est pas un parasite du développement économique et social. Elle peut en être un moteur. »

Simon Brault, président élu de Culture Montréal et auteur de l'essai *Le facteur C*

Membres du Comité de révision de la politique culturelle

Ghislaine Noreau	Présidente, Comité de révision de la politique culturelle Mairesse et représentante du Conseil de la MRC de Portneuf
Lynn Audet	Mairesse et représentante du Conseil de la MRC de Portneuf
Denis Baribault	Président, Table de concertation Culture Président, LIPS inc. Président, Les Productions du Caméléon blanc Administrateur, Espace culturel Saint-Raymond
Étienne Bourré-Denis	Musicien traditionnel
Dominique Côté	Artiste professionnelle, Atelier Phébus
Karine Germain	Directrice, Biennale internationale du lin de Portneuf
Pierre Gignac	Président, Comité Culture et embellissement de la ville de Portneuf Administrateur, Centre d'archives régional de Portneuf
Ludger Lavoie	Président, Comité multisectoriel du patrimoine religieux de Portneuf
Marie Léveillé	Responsable, Bibliothèque L'Éveil de Rivière-à-Pierre
Odile Pelletier	Enseignante en théâtre, École secondaire Louis-Jobin
Karine St-Arnaud	Directrice adjointe, Corporation des lieux historiques de Pont-Rouge
Donald Vézina	Directeur général, Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines
Marie-Claude Demers	Secrétaire, Comité de révision de la politique culturelle Agente de développement culturel de la MRC de Portneuf

Annexe

La MRC de Portneuf, c'est...

- Un peu plus de 46 000 personnes regroupées au sein de 18 municipalités
- Un territoire de plus de 4 000 km² qui comporte des paysages fluviaux, une importante plaine agricole et un très grand domaine forestier
- Le berceau de quelques-unes des plus anciennes seigneuries et des plus vieilles paroisses de la vallée du Saint-Laurent

Nommée Portneuf en mémoire de la seigneurie concédée à Jacques Leneuf de la Poterie en 1647, cette région rurale est riche d'histoire et de traditions. Elle porte en effet les traces laissées par chacune des générations de bâtisseurs qui s'y sont succédé depuis les débuts de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours.

À la suite de la fondation de Québec par Champlain, des colons viendront s'établir le long du fleuve dans les seigneuries de Grondines (1637), Chavigny (1640), Portneuf (1647), Jacques-Cartier (1649), Dombourg (1653), Bélair de la Pointe-aux-Écureuils (1672) et La Chevrotière (1672). De ces seigneuries naîtront des paroisses reliées entre elles par le chemin du Roy à compter de 1737, puis les municipalités riveraines que nous connaissons aujourd'hui.

Il faut attendre la moitié du 18^e siècle pour que soient concédées les seigneuries de l'arrière-pays (Perthuis, Bourg-Louis). Cent ans plus tard, d'autres villages se développeront dans la plaine agricole et dans le piémont, certains d'entre eux par le démembrement des paroisses du littoral. D'abord portée par une économie de subsistance liée à l'agriculture, la région connaîtra un développement considérable au cours du 19^e siècle grâce à l'industrie du bois et à l'exploitation des ressources minières.

Dépositaires d'un patrimoine historique et culturel représentatif de presque toutes les époques de l'histoire du Québec, y compris du développement des petites villes industrielles dans le cas de Donnacona et de Saint-Raymond, entre autres, les Portneuvois bénéficient des ancrages nécessaires pour plonger dans la vie contemporaine avec confiance et fierté.